

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2023-07**

Date de la convocation : 12/01/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 20

Membres votants : 20

Le dix-neuf janvier mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANIMATION LEADER 2023

Vu la délibération n°DC2014/75 du 29/09/2014 décidant de candidater au programme européen LEADER sur l'ensemble de son territoire ;

Vu la délibération n°DC2015/82 du 20/10/2015 validant le programme de développement LEADER 2014/2020 ;

Vu la délibération n°DC2022/57 du conseil communautaire du 02/06/2022 confiant délégation au Bureau pour notamment la validation et l'autorisation de demande de subventions pour des emplois permanents inscrits au tableau des effectifs ;

Considérant que le dossier de l'Argonne Ardennaise a été retenu au titre de LEADER 2014/2020 ;

Considérant que l'animation du programme LEADER est éligible aux fonds européens ;

Considérant que le budget prévisionnel a été validé par le GAL de l'Argonne Ardennaise en date du 30/11/2022 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, DECIDE, à l'unanimité :

- D'APPROUVER le plan de financement de l'ingénierie LEADER au titre de l'année 2023 tel que figurant ci-après :

.../...

Budget prévisionnel 2023 « Animation et fonctionnement »

Dépenses	Frais de rémunération (Chargée de mission et gestionnaire)	72 574,94 €
	Frais de formation	5 780,00 €
	Frais de déplacement	4 818,80
	Frais de structure	1 901,00 €
	Equipement et matériel	237,00 €
	Frais d'information et de promotion	4 173,06 €
	Sous-Total	89 484,80 €
Recettes	Autofinancement 2c2a	17 896,96 €
	LEADER	71 587,84 €
	Sous-Total	89 484,80 €

- DE CHARGER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Benoît SINGLIT